



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Menace du coronavirus : le gouvernement du Québec ferme les CPE

Kuujuuaq, le 13 mars 2020 – Le gouvernement du Québec a décrété la fermeture des centres de la petite enfance (CPE) du Nunavik pour une période de deux semaines à titre de mesure préventive pour limiter la propagation du coronavirus (COVID-19). Le risque demeure faible au Nunavik, mais l'Administration régionale Kativik (ARK) suit la directive adoptée par le gouvernement du Québec concernant la fermeture de toutes les écoles et de tous les CPE. Les prochaines semaines seront critiques, et l'ARK prend toutes les mesures nécessaires pour éviter que le virus ne se propage dans l'ensemble de la région.

Ces mesures incluent l'interdiction de tenir des réunions au cours des prochaines semaines et l'annulation des visites de groupes provenant de l'extérieur du Nunavik prévues dans les parcs de la région. Le Service des transports de l'ARK a également demandé à tous les voyageurs de prendre toutes les précautions nécessaires. Des affiches ont été installées dans les principaux aéroports et seront ultérieurement installées dans les autres aéroports du Nunavik. Il y a des distributeurs de désinfectant pour les mains dans les aéroports.

L'ARK suit la situation de près et travaille étroitement avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik afin de tenir la population informée des faits nouveaux concernant la COVID-19.

Des annonces publiques seront diffusées sur les ondes de toutes les stations de radio afin d'informer la population sur les façons de limiter la propagation du virus.

Voici quelques règles simples à suivre :

- Lavez-vous souvent les mains;
- Utilisez un désinfectant à base d'alcool;
- Toussez et éternuez dans le creux du coude;
- Si vous êtes malade, évitez tout contact avec les personnes âgées et les jeunes enfants et consultez un médecin.

Nous avons tous un rôle à jouer pour réduire le risque de propagation des virus.

Surveillez l'apparition de symptômes : Fièvre. Toux. Difficultés respiratoires.

Pour de plus amples renseignements, consultez les sites suivants :

- <https://nrhss.ca/fr/coronavirus>
- <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/#situation-au-quebec>

-30-

Rhéal Séguin
Administration régionale Kativik
Tél : 819-964-2961, poste 2358
media@krg.ca

L'ARK est un organisme public non ethnique créé en 1978 suivant la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. L'ARK exerce sa compétence sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55^e parallèle dans les domaines suivants : affaires municipales, transports, environnement, police, emploi, formation de la main-d'œuvre, sécurité du revenu, services de garde à l'enfance, ressources renouvelables, aménagement du territoire, sécurité civile et développement économique.